

Gouvernance mondiale : un seul pilier ne fait pas la maison

Louise Mushikiwabo

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2021/1 Printemps** , PAGES 161 À 176
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037303066

DOI 10.3917/pe.211.0161

Date de mise en ligne : 09/03/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2021-1-page-161?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

page 161 libres propos

RE

Gouvernance mondiale : un seul pilier ne fait pas la maison

Par **Louise Mushikiwabo**

Louise Mushikiwabo est secrétaire générale de la Francophonie. Elle a été ministre des Affaires étrangères du Rwanda de 2009 à 2018.

Depuis la fin de la guerre froide, le système international est unipolaire, dominé par les États-Unis. La pandémie de COVID-19 accélère une période de transition instable vers un monde multipolaire. Cette évolution ne serait un progrès pour l'humanité que si quatre conditions étaient remplies : développer la diversité linguistique et culturelle ; renforcer et rénover le multilatéralisme ; poursuivre la diffusion du modèle démocratique ; œuvrer au rapprochement de l'Europe et de l'Afrique.

politique étrangère

Au Rwanda, un proverbe nous rappelle qu'« un seul pilier ne fait pas la maison ». J'ai toujours vu là une invitation à chérir le pluralisme, à voir la diversité comme une force plutôt qu'une cause de désordre. Cette sensibilité à la diversité a guidé mon parcours, de l'Afrique à l'Europe, en passant par les États-Unis, jusqu'à la tête de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), dont l'ambition est de faire dialoguer 88 États et gouvernements, riches d'histoires et de cultures différentes.

Cette sensibilité empêche de voir comme un péril le monde multipolaire qui paraît s'imposer et dont la crise de 2020 pourrait bien avoir accéléré le développement. Je suis au contraire persuadée que nous avons tout à gagner à un monde marqué par une pluralité de pôles de puissance, politique, économique, culturelle. Je me garderai pourtant d'idéaliser le monde multipolaire. Le chemin qui y conduit est semé d'embûches, lourd de tensions, de crises, de conflits. Il ne sera un progrès effectif pour la paix, la démocratie, la diversité culturelle, le développement durable de la planète, qu'à un certain nombre de conditions.

Un mouvement irréversible vers un monde multipolaire

Chacun le voit : nous assistons à une profonde transformation du système international. Si l'ordre bipolaire de la guerre froide a laissé la place à un monde marqué par la suprématie de la puissance américaine, cet ordre unipolaire a trouvé à son tour ses limites. Sous nos yeux se dessine un nouveau système international caractérisé par l'existence de plusieurs pôles de puissance.

Pour saisir l'ampleur des changements en cours, il faut se rappeler ce que fut la dernière décennie du ^{xx}e siècle. Après l'effondrement de l'Union soviétique, les États-Unis restaient la seule puissance globale. Ils apparaissaient comme le garant ultime de la sécurité partout dans le monde, encourageant activement, pour leurs vertus pacificatrices, à la fois la démocratie, le commerce, le droit international, le multilatéralisme, qui connurent au tournant du siècle des progrès considérables.

Tout commence à changer à partir des années 2000. D'abord du fait des mouvements tectoniques de l'économie, en particulier de la sortie de la pauvreté et de l'intégration dans le commerce international d'immenses masses de populations. La Chine, entrée dans le capitalisme avec Deng Xiaoping, devient une grande puissance économique. À mesure qu'ils s'ouvrent eux aussi au marché et à la mondialisation, d'autres pays-continent émergent, en particulier l'Inde. Le centre de gravité du capitalisme et des échanges bascule vers l'Asie. Peu à peu, la rivalité économique et technologique s'installe entre les États-Unis et la Chine. Il ne s'agit pas seulement pour Washington de protéger ses classes moyennes contre les délocalisations et la concurrence des produits à bas coût de l'Empire du milieu. Mais aussi et de plus en plus de gagner la maîtrise des outils de la nouvelle économie, fondée sur le numérique et la prise en compte du paramètre écologique. Pour les États-Unis, l'enjeu de la compétition, que la crise sanitaire de 2020 a aiguisé, est la préservation d'une suprématie économique, fondement de la puissance mondiale.

La mutation se produit surtout dans le domaine géopolitique et stratégique. Après le 11-Septembre, les guerres d'Afghanistan et d'Irak n'ont pas permis de produire dans ces pays les changements escomptés. Elles ont montré les limites de la puissance militaire américaine. Et les États-Unis ont depuis choisi, sous deux administrations différentes, une stratégie de limitation de leurs engagements extérieurs, même si la nouvelle administration Biden semble plus attentive à cet enjeu. Ce grand pays se pense de moins en moins comme l'assureur en dernier ressort de la paix et de la sécurité. Alors que Washington se désengageait, de nouvelles

puissances s'affirmaient, cherchant à intervenir dans leur voisinage ou à se constituer une sphère d'influence. La Russie, revenue dans le jeu diplomatico-militaire après le choc consécutif à l'effondrement de l'empire soviétique. La Chine, aspirant à une influence politique à hauteur de son nouveau statut de géant économique. Mais aussi la Turquie, ou certains États du Golfe. Ou encore l'Inde.

Si les États-Unis demeurent le plus important acteur international, et si se dessine la tendance à un duopole sino-américain, tous les ingrédients d'un ordre multipolaire se mettent progressivement en place.

Instabilités et dangers d'une transition

Nous avons collectivement intérêt à ce pluralisme mondial. Une planète multipolaire est plus favorable à la concurrence des solutions, à la créativité et à l'innovation. L'histoire de l'Europe est à cet égard pleine d'enseignements. De la compétition entre cités grecques dans l'Antiquité à la rivalité des nations après la Renaissance, la diversité d'unités politiques de même taille et en concurrence a produit sur le Vieux Continent une quantité incroyable d'inventions, de la démocratie à la révolution industrielle en passant par la science moderne.

La multipolarité est aussi plus stable à long terme, parce qu'elle permet la formation de coalitions changeantes, susceptibles de bloquer les velléités hégémoniques. Enfin, une planète multipolaire offre plus de chances à la diversité des visions du monde, des cultures, et des langues de s'exprimer, et de se faire reconnaître. Le défaut du monde unipolaire était qu'il demandait à tous les peuples d'épouser une unique vision du monde, suscitant frustrations et ressentiments. La multipolarité paraît ainsi préférable, par principe, à un monde dominé par une seule puissance, ou à un ordre structuré autour de l'opposition de deux modèles, qui oblige à choisir son camp et durcit dramatiquement les affrontements.

Le monde ancien s'effondre et le nouveau tarde à venir

Si un tel monde, dans lequel existent plusieurs pôles de pouvoir, de richesse et d'influence, peut nous sembler meilleur à terme, il faut se garder de toute naïveté. D'abord parce que l'histoire nous a appris à nous méfier des périodes de transition, généralement longues dans les relations internationales. Ces périodes où le monde ancien s'effondre et le nouveau tarde à venir sont instables et dangereuses. Comment ne pas le voir : le lent démantèlement du monde unipolaire américain, sans que les cadres de régulation internationale se soient adaptés, a créé un vide de puissance

où prospère la violence, avec une impunité grandissante. Du côté des forts, c'est le retour de la politique de puissance. Du côté des faibles, ce sont les États faillis, proies faciles pour les réseaux mafieux ou terroristes. Les rivalités commerciales, la course aux armements, les tensions et les crises, les conflits autour des identités, la fragmentation, la menace représentée par le djihadisme, se sont ainsi intensifiés dans la période récente, créant un sentiment d'incertitude et de chaos, de perte de contrôle sur les événements. C'est particulièrement le cas en Afrique et au Moyen-Orient, mais aussi en Asie.

Le danger de cette période de transition est d'autant plus grand que, simultanément à ce retour de la politique de puissance et au désordre stratégique, les instruments de régulation et d'endiguement ont été affaiblis. Le multilatéralisme, le respect de la règle de droit, la démocratie, le commerce, la rationalité politique, qui étaient valorisés dans la période précédente, sont battus en brèche. Ces principes de l'ordre libéral international, consacrés lors de la chute du mur de Berlin, sont contestés par les nouvelles puissances émergentes. Les principes libéraux sont aussi attaqués de l'intérieur par ceux-là même qui en Occident les ont inventés, comme on le voit avec la vague de populisme qui traverse l'Europe et l'Amérique. Le fait est que le consensus sur les valeurs et la croyance dans la règle commune, déjà fragiles, sont désormais profondément érodés.

Accompagner le développement du monde multipolaire

Cela doit nous inciter à ne pas regarder avec des lunettes roses l'ordre multipolaire à venir. S'il est en principe plus désirable, il n'apportera pas automatiquement plus de sécurité, de liberté, de justice sociale et climatique. Son développement doit être accompagné. Il dépend de notre volonté, et de plusieurs conditions, qu'il soit un progrès véritable, et ouvre la voie à une véritable égalité entre peuples et cultures, à une vraie reconnaissance de l'égalité des vies humaines.

Pour une nouvelle diversité culturelle et linguistique

Il est impératif, en premier lieu, que la multipolarité se décline en plusieurs langues et s'accompagne d'un plus grand pluralisme des cultures. C'est un enjeu largement sous-estimé par les dirigeants, alors qu'il est capital pour les populations. C'est un objectif que la Francophonie a mis au centre de ses préoccupations, depuis l'origine. Disons les choses simplement : le monde multipolaire doit donner leur place à plusieurs langues internationales et favoriser une plus grande diversité culturelle. C'est le chemin sur lequel nous sommes engagés, mais les évolutions sont ambivalentes.

Quel visage offre la carte linguistique du monde ? Premier constat : le rayonnement de l'anglais n'est pas menacé, au contraire. Avec environ 1,2 milliard de locuteurs, il fait à peu près jeu égal aujourd'hui avec le mandarin comme langue la plus parlée. Mais son avantage est d'être présent sur plusieurs continents, d'être la langue officielle de 54 États dont beaucoup connaissent une démographie dynamique, et de s'être imposé comme langue privilégiée de transaction dans la diplomatie, l'économie, la science et la technologie, la culture. On estime ainsi que la population appartenant aux pays où l'anglais a le statut de langue officielle devrait atteindre 4 milliards d'individus en 2060. Ce sera, plus que jamais, la langue dominante du monde et tout indique qu'elle devrait demeurer une grande langue de communication internationale. Le chinois, en revanche, a une dimension surtout nationale, même si sa diffusion bénéficie des diasporas et d'un ancrage régional. Il devrait continuer à s'étendre, mais plafonner avec la stabilisation de la population chinoise à 1,45 milliard d'individus en 2030, avant d'amorcer une décroissance. En tout état de cause, il devrait s'installer pour de longues décennies dans la position de deuxième langue la plus parlée.

La langue française est aujourd'hui utilisée par 300 millions de locuteurs sur plusieurs continents, ce qui en fait la cinquième langue la plus parlée. Elle est reconnue comme langue officielle par 29 pays et de nombreuses organisations internationales. Elle pourrait, en raison de la démographie africaine, se hisser au troisième rang, avec 850 millions de personnes en 2060. Cette évolution donne au français, grâce en particulier à l'Afrique, la chance d'un rebond spectaculaire et d'un repositionnement comme langue internationale. L'arabe, reconnu comme langue officielle dans 25 États, est parlé aujourd'hui par plus de 450 millions de personnes. Il devrait lui aussi continuer de s'étendre pour atteindre 700 millions de locuteurs en 2060, en position de quatrième langue mondiale. Il est cependant tellement diversifié qu'il pourrait, pour certains spécialistes, donner naissance à plusieurs langues. L'hindi, parlé aujourd'hui par 40 % de la population indienne, soit près de 500 millions de personnes, devrait poursuivre sa croissance avec celle de la population du sous-continent. Le pic démographique indien étant attendu en 2060 à un peu plus de 1,6 milliard de personnes, cela pourrait porter le nombre de locuteurs de l'hindi à cette date à environ 650 millions. Mais plus encore que le chinois, l'hindi a une dimension essentiellement nationale. L'espagnol, aujourd'hui à un peu moins de 500 millions de locuteurs, devrait se situer à 564 millions à la même échéance. Parce qu'il est la langue officielle de 20 pays répartis sur trois continents et occupe maintenant une place importante aux États-Unis, il devrait consolider sa position internationale.

Tel est le paysage des langues dans le monde à l'horizon d'une génération. On voit bien les lignes de crête : renforcement de la place de l'anglais, poids grandissant du chinois, poussée importante du français et de l'arabe, maintien à un haut niveau de l'espagnol. Cela crée des opportunités pour un renforcement du pluralisme linguistique à l'échelle internationale. Mais rien n'est acquis compte tenu de la trajectoire fortement ascendante de l'anglais. Tout dépend des puissances qui composeront

Le français tire bien son épingle du jeu

l'ordre multipolaire de demain. Elles doivent défendre plus fermement le droit de leurs langues à être utilisées dans les relations internationales, dans les échanges économiques, dans la recherche scientifique, dans la création culturelle, et naturellement dans cette agora mondiale que constituent aujourd'hui internet et les réseaux sociaux. Elles doivent promouvoir la traduction, y compris la traduction automatique, qui ouvre des horizons insoupçonnés. Elles doivent encourager l'apprentissage de leur langue hors de leurs frontières dans les écoles et les universités. Il en va de la possibilité de dire le monde global de différentes manières, selon une pluralité de grammaires. Ce combat est inséparable d'un combat plus général en faveur de toutes les langues du monde. Car, on l'oublie trop souvent, la diversité linguistique est en voie d'érosion. De plus en plus de langues, notamment en Afrique, sont cantonnées à des usages privés alors qu'elles devraient permettre à leurs peuples de transcrire collectivement leur expérience à travers l'art, la politique, les idées. Surtout, chaque année, une vingtaine de langues disparaissent, et avec elle une part de l'héritage de l'humanité.

Arrêtons-nous sur la langue française. Dans les équilibres géolinguistiques qui se mettent progressivement en place, elle tire bien son épingle du jeu. Elle réunit la plupart des caractéristiques fondant ce que le linguiste Louis-Jean Calvet appelle le « poids des langues »¹ : importance des traductions, présence en dehors de l'espace originel, utilisation comme outil de communication entre locuteurs non natifs, en particulier dans les organisations internationales, capacité à véhiculer des expressions culturelles très diverses. Mais pour que la prévision d'une langue française à 850 millions de locuteurs en 2060 se concrétise, il faut que le français reste une langue utile, moderne, porteuse d'avenir pour les jeunes qui, dans une majorité des pays l'ayant comme langue officielle et d'enseignement, représentent plus de 70 % de la population. C'est pourquoi les États et gouvernements francophones, l'OIF et ses opérateurs doivent agir plus résolument en sa faveur dans trois domaines clés.

1. Baromètre Calvet des langues, disponible sur : www.culture.gouv.fr.

D'abord, l'éducation. Le français ne sera transmis aux nouvelles générations que si les systèmes éducatifs des pays francophones sont en mesure, d'une part de scolariser tous les enfants le plus longtemps possible, d'autre part de leur délivrer un enseignement en français de qualité, ouvrant sur une pleine insertion sociale et économique. C'est pourquoi j'ai lancé un programme ambitieux de mobilité des enseignants au sein de l'espace francophone, et pourquoi plus largement je porte le projet d'une véritable Alliance francophone pour l'éducation, pour nous faire changer d'échelle dans le soutien à ce secteur plus que prioritaire.

Ensuite, le numérique. On assiste, selon le linguiste Michaël Oustinoff, à une « babélisation² » de l'internet. Si dans les années 2000 la part de l'anglais était de 80 %, elle n'est plus guère que de 25 %. Le problème reste la « découvrabilité » des contenus éducatifs, culturels, scientifiques, informationnels dans de multiples autres langues, la chaîne de valeur étant actuellement déséquilibrée en faveur des intermédiaires en ligne anglo-saxons. En 2005, la mobilisation des pays francophones a permis l'adoption à l'Unesco de la Convention sur la diversité culturelle. Il est temps d'imaginer de nouvelles initiatives pour que cette diversité soit pleinement respectée dans l'espace numérique.

Enfin, c'est dans les lieux de pouvoir internationaux, dans les institutions européennes et africaines, dans le système multilatéral, que nous devons veiller à promouvoir la langue française et le multilinguisme. L'influence internationale des pays francophones en dépend. La diversité linguistique dans ces espaces, nous le savons, est durement malmenée. Le français, en particulier, a reculé continûment ces dernières décennies. Il y a un enjeu particulier concernant l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA), dont sont membres nombre de pays francophones, qui doivent évidemment avoir le français comme langue de transaction privilégiée. S'agissant de l'Europe, où le Brexit modifie la situation, la présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022 doit être l'occasion de prendre des initiatives en vue de rééquilibrer l'usage des langues procédurales.

Rénover le multilatéralisme

La multipolarité constituera un progrès si elle s'accompagne d'un renforcement et d'une rénovation du multilatéralisme. Nous devons veiller à ce que la rivalité des puissances ne dégénère pas en conflits, que la paix et la sécurité soient préservées, que les intérêts des petits pays soient respectés, et pris en compte les biens communs comme le climat, enfin que

2. M. Oustinoff, *Traduire et communiquer à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS éditions, 2011.

l'échange international soit juste et permette une croissance partagée. Cela ne peut se faire qu'avec des règles communes, et des institutions pour les faire respecter. Un système multipolaire sans la régulation qu'apporte le multilatéralisme serait une aventure dangereuse. La Francophonie, qui est elle-même une expérience innovante de multilatéralisme, a toujours défendu la nécessité d'une plus grande coopération internationale.

Où en est aujourd'hui le système multilatéral ? Les derniers appels à cessez-le-feu du Secrétaire général des Nations unies ont été largement ignorés par les belligérants et leurs parrains régionaux qui ont poursuivi les affrontements, notamment en Syrie et en Libye.

La pandémie de COVID-19 a révélé la difficulté des organisations internationales à relever le défi global sanitaire et à empêcher la compétition entre les grandes puissances. Les limites du Règlement sanitaire mondial n'ont toujours pas permis à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de déployer une mission d'enquête sur les origines du virus, et l'affrontement sino-américain a entravé la réponse mondiale. Dans le même temps, l'appel au cessez-le-feu du secrétaire général a été largement ignoré par les belligérants et leurs parrains régionaux qui ont poursuivi les affrontements, de la Syrie à la Libye en passant par le Haut-Karabagh.

Cette pandémie, et l'accès équitable aux vaccins contre le COVID-19 considéré comme un « bien public commun », constituent aussi une opportunité de renouveler la gouvernance mondiale et le paradigme de la coopération internationale, pour parvenir à un multilatéralisme fort, agile et répondant mieux aux défis globaux attisant les conflits. Les mandats, actions et outils des organisations internationales doivent être adaptés pour mieux anticiper, pour prévenir et réagir aux crises. Cela passe évidemment par une réforme du Conseil de sécurité, qui doit être élargi aux grandes puissances régionales, et par l'encadrement du veto des membres permanents, notamment pour prévenir les crimes de masse. Les organisations régionales doivent pouvoir jouer un plus grand rôle dans la prévention et le règlement des crises, notamment sur le continent africain, en coordination et avec le soutien des Nations unies. À cet égard, un appui renforcé des Nations unies permettrait de déployer plus tôt et avec des mandats plus robustes des opérations africaines de maintien voire d'imposition de la paix face à des groupes armés.

Qu'ils soient environnementaux, sanitaires, ou relèvent de la désinformation, de la cyber-sécurité, du terrorisme, ces enjeux globaux sont des facteurs primaires ou secondaires de conflit. Le changement climatique, dont les effets se font d'ores et déjà sentir sur tous les conflits de l'arc de

crises, du Sahel au Moyen-Orient, en est un bon exemple. Les tensions générées par la pandémie de COVID-19 également. Les actions de désinfection ont certainement déjà causé des victimes en attisant des conflits intercommunautaires. Chacun de ces défis appelle des réponses spécifiques, à travers des institutions existantes ou nouvelles, et en recourant aux moyens appropriés : règles internationales et nationales, échanges d'informations, mécanismes de sanctions, coopération et renforcement des capacités des États.

Pour faire évoluer plus rapidement des positions parfois figées dans les cadres institutionnels classiques, on peut s'appuyer sur des dynamiques parallèles, toujours ancrées dans le respect des normes fondamentales. Ce que certains appellent des « coalitions de bonnes volontés » peuvent entraîner, sur le court ou le moyen terme, des progrès réels au sein d'un modèle multilatéral qui peine à se réformer. Les États et gouvernements membres de la Francophonie, tous attachés aux principes du multilatéralisme, mais qui aspirent à le rendre plus équilibré, plus solidaire et plus réactif face aux défis émergents, sont de ces bonnes volontés.

Il faut cependant agir vite et avec détermination pour contenir et faire reculer à temps ces menaces globales, sous peine que leurs effets délétères pour la paix et la prospérité ne se fassent ressentir au-delà des États les plus fragiles qui en sont aujourd'hui les premières victimes. Pour être efficace, ce multilatéralisme rénové doit être inclusif et représentatif. Il doit prendre en compte tous les acteurs, en associant la société civile à la réflexion, à la décision et à l'action, pour que celles-ci soient au plus près des réalités et des besoins. Il doit veiller à ce que les bonnes idées et l'énergie de la jeunesse, en particulier, soient pleinement intégrées.

Défendre l'universalité de la démocratie

La multipolarité constituera un progrès si elle conforte plutôt qu'elle n'affaiblit les principes démocratiques. Voici quelques années, le prix Nobel indien Amartya Sen montrait que la démocratie, la pratique de la délibération publique, l'aspiration des individus au respect de leur liberté, avaient des racines dans la culture de tous les peuples, et qu'elles n'avaient rien de spécifiquement occidentales. Il ne faudrait pas que le nouveau monde multipolaire nous détourne de cet universalisme, et nous entraîne dans une forme de relativisme. C'est leur faire injure qu'affirmer des pays émergents ou en développement qu'ils ne seraient pas faits, ou pas prêts, pour la démocratie et les droits de l'homme.

Depuis la Déclaration de Bamako en 2000, les pays francophones ont mis la démocratie au cœur de leur projet politique. Comme le reconnaît

ce texte fondateur, il existe différents modes d'organisation de la démocratie, dont l'espace francophone est un extraordinaire reflet : certains pays s'inscrivent dans une tradition monarchique, d'autres dans un cadre républicain ; les uns accordent beaucoup d'importance à l'institution présidentielle, d'autres au Parlement ; certains ont fait le choix d'une organisation décentralisée de l'État quand d'autres sont plus centralisés ; les uns et les autres, enfin, ne font pas la même place à la démocratie directe. Mais par-delà cette diversité existent des principes universels que nous devons partout promouvoir, et défendre, avec détermination : le pouvoir appartient au peuple, qui notamment par des élections régulières, multipartites et intègres, exprime ses attentes et choisit ses représentants ; les droits de l'homme, les libertés fondamentales des individus, et leur égalité devant la loi, doivent être garanties par les institutions d'un État de droit, par la séparation des pouvoirs et l'indépendance de la Justice.

Il ne faut pas se le cacher : le risque est réel, dans un contexte multipolaire, de voir les idéaux de liberté fragilisés. À cela deux raisons. D'abord, plusieurs des puissances émergentes qui aspirent à l'influence dans le monde global, poussées sans doute par le désir de se démarquer des pays occidentaux, développent un contre-modèle qui fait primer les libertés

Nous assistons à une forme de disgrâce démocratique

économiques sur les libertés politiques. La capacité de séduction de ce contre-modèle n'est pas à négliger. À la fin du ^{xx}e siècle, nous pensions tous que la route de la prospérité passait par la démocratie libérale, parce qu'il n'y avait pas d'exemple de pays prospère qui ne soit en même temps un pays libre sur le plan politique. Il fallait progresser à la fois vers le marché et vers la démocratie. Aujourd'hui, certains États dissocient les deux objectifs, et tentent de démontrer que l'on peut ouvrir avec succès l'économie sans ouvrir en même temps l'espace politique, s'employant à propager leur modèle auprès d'un maximum d'autres pays, pendant que d'autres cherchent à accréditer l'idée que la démocratie pourrait se passer des droits et du bien-être économiques. En réalité, démocratie et progrès économique sont indissociables, et chaque pays devrait s'efforcer, compte tenu de son contexte propre et de ses aspirations, de trouver un équilibre entre ces deux exigences.

La seconde raison est que les vieilles nations démocratiques se sont mises à douter d'elles-mêmes, laissant se développer en leur sein des courants illibéraux. La démocratie n'est pas seulement confrontée à un défi externe ; elle est aussi minée de l'intérieur par une crise existentielle. Dans un certain nombre de pays, des dirigeants, souvent qualifiés de « populistes », admettent l'un des principes de la démocratie, à savoir la

souveraineté du peuple, en minimisant l'importance de cet autre principe qu'est le respect des libertés publiques. Ils acceptent les élections libres, mais estiment pouvoir se passer des contre-pouvoirs qui protègent individus et minorités. Dans d'autres pays, y compris en Europe, un déficit de confiance des citoyens envers leurs dirigeants secoue l'architecture de la gouvernance et questionne la définition même de la démocratie. Nous assistons ainsi à une forme de disgrâce démocratique.

Face à ces défis, les démocraties savent ce qu'elles ont à faire. Pour lutter contre la défiance grandissante dont sont l'objet leurs institutions, elles doivent mieux associer les citoyens aux décisions, inventer de nouveaux modes de participation, veiller au plein respect des droits de tous ceux qui s'estiment discriminés. Il paraît urgent, à cet égard, de répondre à la demande d'égalité qu'expriment les mouvements du type *Black Lives Matter*. Mais elles doivent aussi traiter de façon urgente les causes indirectes du malaise démocratique. Celui-ci se nourrit de la stagnation économique, de la montée des inégalités, et du sentiment de plus en plus diffus d'une perte de contrôle sur le destin collectif. Elles doivent apporter des solutions à ces enjeux économiques et sociaux très complexes.

La crise de la démocratie trouve également un carburant dans la dérégulation de l'information accompagnant la transformation numérique. La désinformation de masse et les bulles cognitives dans lesquelles nous enferment les réseaux sociaux précipitent les individus dans la posture d'indignation, les rendent allergiques au débat et brouillent la perception des faits sur lesquels pourrait s'engager une authentique discussion démocratique. Il est temps de s'attaquer à ce défi, en particulier en proposant des instruments contre la désinformation dans l'espace numérique. L'OIF est pleinement mobilisée sur cette question. Enfin, le malaise démocratique prospère, dans des sociétés multiculturelles façonnées par l'immigration, sur un sentiment de non-appartenance et d'insécurité culturelle. C'est à chaque pays de rassurer ses citoyens en proposant un récit national qui tienne compte à la fois des valeurs héritées de l'histoire et de la pluralité des sociétés actuelles.

La Francophonie, pour sa part, continuera de soutenir les expériences démocratiques dans son espace. Elle a intensifié ses actions en appui aux processus électoraux, de l'élaboration des cadres juridiques à l'observation des scrutins, en passant par la consolidation des institutions impliquées dans l'organisation et le contrôle des élections. Elle poursuivra également son soutien aux acteurs de l'état de droit, comme les Parlements, les cours constitutionnelles, les appareils judiciaires, les instances de protection des droits de l'homme, les autorités de régulation, les

médias, la société civile. La Francophonie doit aussi concourir à la formation des futurs cadres de la démocratie, en portant une attention particulière aux femmes. L'Organisation est naturellement mobilisée sur l'enjeu de l'égalité de genre, en particulier pour faire progresser l'éducation des filles et l'émancipation économique des femmes, priorités de mon mandat. C'est pourquoi j'ai lancé le Fonds *La Francophonie avec elles* pour venir en appui aux femmes en situation de vulnérabilité dans l'espace francophone. Les femmes doivent être pleinement impliquées dans la gouvernance : un multilatéralisme rénové serait incomplet sans leur pleine participation. Enfin, la Francophonie continuera de s'investir dans la prévention et la résolution des conflits.

L'Europe et l'Afrique doivent avoir toute leur place dans un monde multipolaire

L'ordre multipolaire progressera, enfin, si l'Europe et l'Afrique parviennent à s'y faire une place aux côtés des États-Unis, de la Chine, de la Russie, et si Européens et Africains, dont les destins sont intimement liés, parviennent à installer entre eux un partenariat solide : c'est ma conviction de dirigeante d'une organisation dont les pays membres sont pour la plupart européens et africains.

L'Afrique possède d'immenses atouts

Pour bénéficier du nouvel ordre mondial, l'Europe et l'Afrique doivent poursuivre leur intégration. Naturellement, les deux continents n'en sont pas au même point. L'UE a franchi d'importantes étapes en matière d'intégration régionale : grand marché, monnaie, état de droit harmonisé, espace de libre-circulation, incarnation politique avec un Parlement et un exécutif. Par son poids démographique, sa puissance économique, sa capacité à imposer des normes à l'international comme par son leadership en matière d'aide au développement ou de politique climatique, elle a nombre d'atouts pour peser sur l'évolution du monde. Il lui faut encore renforcer sa puissance économique, désavantagée par une croissance faible, l'absence sur son sol de grands acteurs du numérique, une politique commerciale souvent à la merci des affrontements sino-américains. Action majeure et encourageante : l'UE a été au rendez-vous de la crise économique, en particulier par son plan de relance financé par une dette publique mutualisée, étape historique sur la voie de l'unité.

L'Afrique possède d'immenses atouts, parmi lesquels sa jeunesse, sa capacité d'innovation, ou encore ses ressources naturelles. Mais elle est

beaucoup moins avancée dans son intégration. Elle s'est cependant engagée de façon résolue dans cette direction, en s'inspirant du modèle européen. La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui comprend aujourd'hui 54 des 55 pays de l'UA, est de ce point de vue une avancée considérable. Représentant la plus grande zone de libre-échange du monde, elle est susceptible de transformer le continent grâce à son marché potentiel de 1,2 milliard de personnes et son produit intérieur brut (PIB) combiné d'environ 3 000 milliards de dollars. Elle permettra notamment d'abaisser les tarifs douaniers et de réduire les barrières non tarifaires comme les quotas et les règles d'origine. On estime qu'elle pourrait générer 450 milliards de dollars de revenus supplémentaires et sortir 30 millions de personnes de la pauvreté d'ici 2035. La ZLECAf crée un environnement favorable aux chaînes de valeur régionales africaines, aux champions régionaux et continentaux, bref au développement endogène. En stimulant la production locale et en augmentant le commerce intra-africain, notamment celui des produits alimentaires de base, elle devrait protéger l'Afrique contre les chocs de type COVID-19, et renforcer la résilience à long terme du continent.

Les pas accomplis ces 24 derniers mois sont très significatifs et vont dans la bonne direction, mais il faut encore que soient dépassés certains égoïsmes et courtes vues pour que l'Afrique devienne un moteur parmi les plus puissants de l'économie mondiale. En tout état de cause, une plus grande liberté de circulation des personnes, des talents et des capitaux est une dimension critique du succès de la ZLECAf.

L'UE et l'Afrique ont intérêt non seulement à s'affirmer dans les équilibres internationaux, mais à nouer entre elles un étroit partenariat. Elles partagent une même histoire, une même géographie, ont à relever des défis communs, de la sécurité au climat en passant par les migrations ou la souveraineté numérique. Elles ont vocation à asseoir leur relation sur de nouvelles bases de respect et d'intérêt réellement mutuel. Il faut se réjouir de voir que cette relation renouvelée entre l'Europe et l'Afrique est désormais un sujet de réflexion et d'actions dans plusieurs forums, officiels ou informels. J'espère que le Sommet des chefs d'États des deux continents, prévu en 2021, lui donnera une impulsion supplémentaire. Ensemble, les deux blocs pourront conjuguer leurs apports aux côtés des autres acteurs de la scène internationale, par exemple pour définir les règles multilatérales dans le domaine du commerce et des investissements, pour protéger les droits de leurs citoyens face aux multinationales du numérique, pour prévenir et lutter contre les changements climatiques, pour défendre les biens communs de l'humanité, pour contribuer ensemble à la sécurité et à la paix. Ce partenariat renouvelé et équilibré

peut contribuer à faire de l'Europe et de l'Afrique les piliers d'un multilatéralisme rénové et puissant. La Francophonie, organisation inter-régionale, peut agir comme un trait d'union entre ces deux continents.

* * *

On ne le répétera jamais assez : « Un seul pilier ne fait pas la maison. » L'édifice à construire pour les générations futures sera d'autant plus solide que ses bases seront plus nombreuses. C'est un ordre international reposant sur une pluralité de pôles d'influence, fondé sur l'égalité et la dignité de toutes les cultures, que nous devons bâtir. Parce qu'aucune maison n'est faite d'un seul matériau, veillons à renforcer, aux côtés des États et gouvernements, ces autres acteurs internationaux que sont les institutions multilatérales, les unions régionales, les sociétés civiles. Veillons à faire toute leur place aux femmes, à leur énergie et leur ingéniosité, grâce auxquelles notre monde commun gagnera en force et en légitimité.

Surtout, n'oublions pas que pour résister au temps ou faire face à de nouveaux risques, il n'est pas de construction humaine qui ne doive être rénovée. La crise sanitaire et économique mondiale que nous traversons, en nous faisant prendre une conscience aiguë de l'unité du monde comme de la nécessité de la coopération internationale, est un moment favorable pour entreprendre cette indispensable rénovation de l'ordre mondial. Ne le laissons pas passer !



Mots clés

Gouvernance mondiale
Multilatéralisme
Organisation internationale de la Francophonie
Afrique